

Civi temps d attente indemnisation des victimes

Par Mathiu lazare, le 24/09/2017 à 22:17

Bonjour je m'appel mathieu lazare et j ai été victime d'une agression sexuel et le tribunal de Bobigny à com damner l'auteur des faits à une indemnisation de 3000 euros. Grâce à sos victime de Bobigny on a monter un dossier à la civi et j'ai reçu un courrier de la civi le président qui me fait une offre 3000 euros j aceppte je la renvoi en ayant à prouver et en ayant donner mon rib mais la sa fait un mois et demi que j attend et j'ai rien reçu même pas un courier même pas un chèque pourtant je l'ai envoyé en lettre recommandée merci de me répondre je M inquiète svp merci
Cordialement

Par **Visiteur**, le **25/09/2017** à **00:17**

Bsr,

Cela ne devrait pas tarder car après acceptation, un constat d'accord est transmis par le Fonds de Garantie au président de la CIVI pour homologation.

Après l'homologation, le Fonds de Garantie dispose d'un délai d'un mois pour procéder au versement de l'indemnisation.

Par **Séverine66700**, le **06/06/2018** à **14:22**

Bonjour

J'ai moi même une demande en cours auprès de la civi.depuis le 02/02/2018,au 6 avril la civi m'a demandé un complément de documents que j'ai envoyé 2 jours après...depuis aucunes nouvelles!! Pouvez vous me dire combien de temps s'est écoulé pour vous entre la déposition de votre dossier et la proposition??

En vous remerciant par avance.

Séverine

Par celinette53, le 10/02/2019 à 23:51

Bonjour, j'aimerais savoir après homologation d'un contrat CIVIS qui a été certifié le 22/01/19, j'aimerais savoir dans combien de temps a peu prêt ils vont me verser le versement. En l'attente de votre réponse merci

Par Amira1315, le 02/03/2019 à 17:29

Bonjour je demande des renseignements, j étais victime d'agression pendant les fonction comme agent de recensement, suite à une etrangulation avec mon echarpe ..les policiers interviens et les pompiers

Et une plainte suite de ça itt de 3 jours et accident de travaille de 15 jours fin de mission alors pas trop d indemnisation par la mairie, et j attends que dois je faire pour demander dommage intérêt, je saisi I CIVI.

Metci

Par ritonnes, le 16/10/2019 à 17:31

mon avocat a fait une somme de 20000 euros depuit mars 2019 et la decision szra faite le 31 octobre 2019 et apres sy la civi refus le montant pour agression depui le 6 septembre 2015 merci